

**Zeitschrift:** Freiburger Geschichtsblätter  
**Herausgeber:** Deutscher Geschichtsforschender Verein des Kantons Freiburg  
**Band:** 18 (1911)

**Artikel:** Aus dem Jahre 1812 : Feldzugsberichte an den Landammann der Schweiz  
**Autor:** Schnürer, Gustav  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-333020>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Aus dem Jahre 1812.

## Feldzugsberichte an den Landammann der Schweiz.

Veröffentlicht von Gustav Schnürer.

---

In seinem verdienstlichen Buche über „Die Schicksale der Schweizerregimenter in Napoleons I. Feldzug nach Rußland 1812“<sup>1</sup>, veröffentlichte Dr. Albert Maag als Beilagen einige „Korrespondenzen und Belege“. Darunter befinden sich drei Kreisschreiben des Landammanns der Schweiz an die eidgenössischen Stände. Diese Kreisschreiben sind Begleitschreiben zu Berichten über den Feldzug v. J. 1812, die den Kantonen in Abschrift zugestellt wurden. Aber die Berichte selbst fand Maag nicht in dem auf dem Bundesarchiv beruhenden Korrespondenz-Protokoll des Landammanns, aus dem er die Kreisschreiben veröffentlichte<sup>2</sup>.

Einem freundlichen Hinweis von Hrn. Prof. Ducrest folgend, fand ich die dazugehörigen Beilagen zunächst im Freiburger Kantonsarchiv.

Es sind Kopien von Originalen, die noch im Bundesarchiv vorliegen. Maag hat diese Original-Berichte wohl gekannt, er hat sie in seiner Darstellung, besonders bei der Schlacht von Polozk, benutzt, aber er hat ihren Zusammenhang mit den Kreisschreiben nicht erkannt. Sie befinden sich im Bundesarchiv (B. A.) bei den „Verhandlungen auswärtiger Staaten mit den Bundesbehörden“, Frankreich, Bd. Nr. 626—9: Korrespondenzen der Schweizerregimenter mit dem Landammann 1810—13<sup>3</sup>. Es ist wohl begreiflich, daß man in dem Korrespondenz-Protokoll des Landammanns außer den Kreisschreiben nicht auch die Berichte kopierte, da man deren Originale aufbewahrte.

<sup>1)</sup> 3. Aufl. Biel, Kuhn, 1900. — Zu kurzer Orientierung diene ein Artikel, den ich im Volkskalender für Freiburg u. Wallis 1912 mit Bildnissen von Castella und Affry zum Abdruck bringe.

<sup>2)</sup> Siehe die Bemerkung Maags 387, A. 1: „Fehlt im Korrespondenz-Protokoll, ebenso die in den folgenden Schreiben erwähnten Beigaben.“

<sup>3)</sup> Vgl. Maag, Schicksale<sup>3</sup> VIII. Auch in seinem Werke über die „Geschichte der Schweizer Truppen vom Rückzug aus Rußland bis zum zweiten Pariser Frieden“ (Biel 1894), S. 5, ist einer der Berichte benutzt. Ebenso bei Schaller, Hist. des troupes suisses, (Frib. 1882). Schaller weist auf einen Bericht Affrys im besondern S. 152 u. im allgemeinen auf die Korrespondenz der Regimenter auf S. IV der Einleitung.

Im Freiburger Kantonsarchiv befinden sich die Kreisschreiben und ihre Beilagen jeweils unter den Korrespondenzen (Chemises), die von der betreffenden Sitzung des Kleinen Rates, in der sie zur Verlesung gekommen waren, zurückgelegt wurden. Ich zitiere sie also nach dem Datum der Sitzung des Kleinen Rates: Freiburger Kantonasarchiv, Chemises du Petit-Conseil = F. A. Chemises.

Der Landammann hat den Kantonen nicht den vollständigen Wortlaut der Berichte mitgeteilt. Eine Vergleichung der in Freiburg befindlichen Kopien mit den Originalberichten des Bundesarchivs zeigt, daß einzelne Stellen derselben nicht kopiert wurden. Diese Stellen sind bisweilen in den Originalen mit Bleistift umfahren, offenbar, um dem Kopisten eine Anweisung zu geben, was fortzulassen wäre. Neben einigen unwesentlichen Sätzen sind besonders solche Sätze fortgelassen, die zu krafß das Unglück der Schweizerregimenter enthüllten. Man befürchtete vielleicht, daß das Bekanntwerden dieser Stellen noch mehr Widerstreben hervorrufen könnte gegen die ohne dies schon sehr schwierige Rekrutenstellung, zu der sich die Schweiz Napoleon gegenüber verpflichtet hatte.

Da die Berichte — mit Ausnahme des kurzen, unten in Nr. 2 erwähnten — noch nie ganz im Wortlaut veröffentlicht wurden, so erschien mir ihr Abdruck lohnend, zumal jetzt die hundertjährige Wiederkehr der Tage überall die Erinnerung an dieselben wieder aufleben lassen wird. Und ihre Veröffentlichung dürfte in diesen Blättern besonders am Platze sein, da drei Berichte von Freiburger Obersten stammen, von dem Obersten des zweiten Regiments, Castella de Berlens, und dem Obersten des vierten Regiments, Charles d'Affry. Die Berichte der Freiburger Obersten brachten der Heimat zuerst die Kunde von den schweren Verlusten, aber auch von der Tapferkeit der Schweizerregimenter. Die hier folgenden Berichte, zu denen bald noch andere hinzukamen, sind dann der Anlaß dazu gewesen, daß die eidgenössische Tagsatzung vom 25. Juni 1813 in Zürich den vier Schweizerregimentern öffentlich den „Dank des Vaterlandes“ aussprach<sup>1</sup>.

Im folgenden bringen wir die Schreiben unverändert in der Orthographie der Originale, haben aber die in den Kopien fortgelassenen Sätze zwischen Klammern [ ] gesetzt. Jeweils weisen wir, um den Zusammenhang mit den Kreisschreiben darzutun, auf deren Abdruck in Maags „Schicksale der Schweizerregimenter....“ 3. Aufl. hin.

## 1. Bericht des Oberst Castella v. Berlens.

a. Kreisschreiben des Landammanns Peter Burckhardt, dat. Basel 30. Nov. 1812, deutsch gedruckt bei Maag 387, französisch hs.

<sup>1</sup>) Repertorium der Abschiede der eidgenöss. Tagsatzungen 1803—13. 2. Aufl. bearb. v. Kaiser (Bern 1886) 361, 813 ff.; Maag 268, 384 ff.

F. A. Chemises 7 déc. 1812. Demselben waren beigegeben die nachfolgenden unter b abgedruckten bzw. erwähnten Stücke.

b. Bericht Original B. A. 627, p. 435 ss. Kopie F. A. l. c. v.  
Oberst Castella<sup>1</sup>.

Wilna, le 4 novembre 1812<sup>2</sup>.

Monsieur le Landammann !

J'ai l'honneur d'informer V. E. que le 18 octobre le premier Régiment Suisse et celui dont le Commandement m'est confié ont soutenu devant Pollotsck un combat qui fait le plus grand honneur à la Nation. S. E. Mr le Maréchal Comte Gouvion St-Cyr a daigné me témoigner en termes très flatteurs son contentement sur la bravoure des Suisses. Sur cinquante officiers de mon Régiment, présens à cette affaire, trente trois ont été tués ou blessés. Deux charges de Cavalerie ont été attendues avec sangfroid et repoussées. J'aurai l'honneur d'adresser incessamment à V. E. un rapport détaillé sur cette affaire dans laquelle les Suisses se sont montrés dignes de leur ancienne Réputation. Je joins à la présente l'Etat nominatif de M<sup>rs</sup> les officiers tués et blessés dans ce combat.

Je suis avec Respect de Votre Excellence le très humble et très obéiss<sup>t</sup> Serviteur.

Le Colonel Commandant le 2<sup>d</sup> Rég<sup>t</sup> Suisse  
De Castella de Berlens.

---

<sup>1)</sup> Nikolaus Anton Xaver Graf Castella v. Berlens, geb. zu Freiburg 24. Mai 1767, stand zuerst in der sächsischen Armee und wurde am 12. September 1806 Oberst des 2. Schweizer. Regiments im französischen Heer. Schon an dem Feldzug in Spanien hatte er teilgenommen. Am 19. März 1813 zum Brigade-General ernannt, war er der großen Armee in Sachsen zugeteilt. Nachdem er am 27. Dez. 1814 Kommandeur der Ehrenlegion geworden, wurde er am 6. Mai 1815 in der Heimat zum General-Major und zweiten Kommandanten der Schweizer. Bundesarmee ernannt. In demselben Jahre im September kehrte er aber wieder nach Frankreich zurück, erhielt den Rang eines Feldmarschalls z. D. und starb in Paris am 17. Juni 1820. Vgl. Schaller, Hist. d. troupes suisses, 29; Magg, 375.

<sup>2)</sup> Randbemerkung: 30 Nov. 1812, Circulaire aux cantons et réponse à M. de Castella de même.

Auf den Bericht des Obersten folgen in dem Sammelband des B. A. die Verlustlisten der Offiziere des 1. und 2. Regiments, letzterer unterzeichnet von Castella, aus den Kämpfen bei Polozk am 17. u. 18. Oktober. Die Verlustliste des 1. Regiments bietet nichts Neues gegenüber der Meldung des Hauptmanns Røesselet vom 2. Nov., die der Depot-Oberst Réal de la Chapelle dem Landammann übermittelte (s. unten unter 2 b.). Der mit Castella als Verwundeter in Wilna liegende Røesselet wird wohl Castella die Verlustliste seines Regiments übergeben haben. Übrigens hat Maag 178 ff. beide Verlustlisten bearbeitet<sup>1)</sup>.

c. Dank- und Glückwunschkreis des Landammanns an Oberst Castella v. 30 Nov. 1812, gedruckt bei Maag, 388.

## 2. Bericht des 1. Regiments über die Kämpfe bei Polozk.

a. Kreisschreiben des Landammanns Burckhardt, Basel 18. Dez. 1812, deutsch gedruckt bei Maag, 388, französisch F. A. Chemises, 28. déc. 1812.

Demselben war beigegeben:

b. Bericht des Oberst Réal de Chapelle, Kommandant des Depots des 1. Regts. aus Piacenza v. 8. Dez. 1812. Original B. A. 626, p. 334 = Kopie F. A. I. c.

Dieser Bericht übermittelt eine Meldung, die Hauptmann Røesselet aus dem Spital v. Wilna unter dem 2. Nov. übersandte. Er ist also das Gegenstück zu dem Bericht des Obersten des 2. Regiments. Maag veröffentlichte den Bericht S. 396, ohne zu ahnen, daß die Abschrift davon die vermißte Beilage zum Schreiben des Landammanns vom 18. Dez. 1812 bildete. Über Røesselet s. seine v. R. de Steiger veröffentlichten Souvenirs (Neuchâtel 1857) und Maag, 379 f. Er stellte zuletzt die Trümmer des 1. Regiments in Marienburg zusammen. Maag, 352.

## 3. Zwei Berichte des Oberst d'Affry.

a. Kreisschreiben des Landammanns Hans von Reinhard, Bürgermeisters zu Zürich, der sein Amt am 1. Jan. 1813 antrat, dat. Zürich 25. Jan. 1813, deutsch gedruckt Maag, 389, französisch F. A. Chemises 1. Févr. 1813. Demselben waren beigegeben die zwei nachfolgenden Berichte d'Affrys und der unter Nr. 4 abgedruckte Bericht.

<sup>1)</sup> Mit Oberst Castella zogen sich als Verwundete nach Wilna auch Hauptmann De Riaz (Kt. Waadt) und der Fourrier Currat (Kt. Freiburg) zurück. Am 13. November verließen alle drei wieder Wilna. Vgl. die Erinnerungen Currats in Arch. de la Soc. d'hist. du cant. de Frib. IX (1908), p. 70.

b. Berichte des Oberst d'Affry<sup>1</sup>. Originale B. A. 629, p. 425 ss.  
Gekürzte Kopie F. A. l. c.

Marienbourg le 25 décembre 1812<sup>2</sup>.

Monsieur le Landammann !

Ce n'est que hier que j'ai reçu du dépôt du Régiment copie de la lettre que votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 23 juillet dernier, par laquelle Elle me communique officiellement la nouvelle Capitulation.

Il est de mon devoir de faire connoître à Votre Excellence, que dans cette mémorable Campagne les Régimens Suisses se sont acquittés d'une manière distinguée de tout ce qu'ils devoient à leur patrie, à l'honneur et au devoir ; ils ont montré à toutes les Troupes de l'Europe, que les Soldats Suisses n'ont pas dégénéré et que les habitans des Alpes sont toujours et seront toujours guerriers fidèles aux Princes qu'ils servent comme à leur chère Patrie. — Les combats multipliés et opiniâtres que nous avons eu à soutenir, la rigueur du climat et une infinité d'autres circonstances ont entréné la destruction presque entière des quatre Régimens [qui réunis ne présentent pas quatre cent hommes]<sup>3</sup>.

Ces Régimens ont conservé tous leurs aigles et drapeaux.  
Les Lieutenants Colonels du 1<sup>er</sup> Régiment Dulicker, Gilly,

<sup>1)</sup> Charles d'Affry war als Sohn des am 26. Juni 1810 gestorbenen Landammanns Louis d'Affry zu Freiburg am 7. April 1772 geboren ; als Bataillonschef hatte er sich in Spanien hervorgetan und war am 29. Juni 1810 zum Oberst des 4. Schweizerregiments ernannt worden. Er sammelte die Reste der Schweizerregimenter in Marienburg in Westpreußen, woher die obigen Berichte datiert sind.

Max de Diesbach hat in den „Nouv. Etrennes Fribourgeoises“ 1897 (Frib., Fragnière), p. 46 ss. einen Brief veröffentlicht, den Charles d'Affry im Freiburger Patois unter dem 8. Oktober 1812 aus Polozk an seine Schwester, M<sup>e</sup> Hubert de Boccard, sandte. Schon damals entwarf der Oberst ein trauriges Bild von dem Zustand des Napoleonischen Heeres. Nachdem er 1816 zum Oberst des 8. Regimentes (2. Schweizer) der königl. Garde mit dem Range eines Feldmarschalls ernannt war, starb er am 9. August 1818 zu Freiburg. Schaller, Hist. des troupes suisses 95.

<sup>2)</sup> Randbemerkung oben : 21. Janv. 1813. Transmis par extrait aux cantons et réponse à M. d'Affry le 25 janvier.

<sup>3)</sup> Vgl. hierüber Maag, Schicksale 357, 367. Desselb. Gesch. d. Schweiz. Truppen in franz. Diensten 1813—15. (Biel 1894) 5.

Blattmann et Zingg ; du 2<sup>e</sup> Régiment Vonderweith de Seedorf, Fuessly ; du 3<sup>e</sup> Weltner, du 4<sup>e</sup> de Maillardoz ont été tués ou sont morts par blessure et maladies. Le Colonel Raguetly et Graffenried, Lieutenant au 3<sup>e</sup>, malades à la Suites de l'armée paroissent avoir été fait prisonniers de Guerre. Les officiers Supérieurs existants actuellement aux Bataillons de Guerres sont au nombre de quatre savoir : Votre Serviteur, Colonel du 4<sup>e</sup>, Peyer-Imhof, Lieutenant Colonel au 3<sup>e</sup>, Bleuler et Imthourn, Lieutenants Colonels, au 4<sup>e</sup>, mais ce dernier devant subir l'amputation d'une partie de la main ne peut pas être calculé comme actif. La perte en officiers de tout grades et en troupe est immense et proportionnée à celle des officiers supérieurs.

[Dans cet état de désorganisation ou plutot de destruction j'estime que les Régimens suisses ne peuvent se rétablir et être réorganisé que dans leur dépôt en France ; la presque totalité des sousofficiers et instructeurs est détruite, les adjutants Majors de même, de sorte que l'on peut considérer la réorganisation des Régiments comme une créature toute nouvelle. Parmi les 400 hommes environ existant encor il y en aura un bon tier à reformer hors de service pour bles-  
sures et pour des membres gelés, beaucoup d'officiers sont dans le même cas.

Je réclame de Votre Excellence pour ces Régiments l'in-  
teret et la sollicitude qu'elle veut bien par sa lettre nous pro-  
mettre au nom de la patrie ; j'aime à penser qu'elle nous reconnoitra pour ses enfans et que nous avons mérité l'estime de nos concitoyens.

Votre Excellence voudra bien m'excuser si l'embaras des circonstances ne me permet pas de lui donner aujourd'hui des détails plus étendus sur les évenemens dont nous sommes les témoins. Je la prie d'agréer l'expression de la haute con-  
sidération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

M<sup>r</sup> le Landammann de V. Excellence le très humble  
serviteur

Le Colonel du 4<sup>e</sup> Régim. Suisse, officier de la  
Légion d'honneur  
C. d'Affry, Col.]

Darauf folgt das zweite Schreiben, das von Maag für seine Darstellung der Kämpfe bei Polozk benutzt wurde (s. S. 157, 161, 165, 175, 190 ff.) und ebenso von Schaller, Hist. d. troupes s. 118 ss. Es lautet:

Marienbourg le 2 Janvier 1813<sup>1)</sup>.

Monsieur le Landammann !

[J'ai reçu aujourd'hui seulement la leure, que Son Excellence Mr le Landammann Burckhardt m'a fait l'honneur de m'écrire le 7 de novembre dernier par laquelle il me demande de le tenir mieux au courant de ce qui concerne mon Régiment. Il eut été difficile de faire parvenir des dépeches à Son Excellence jusqu'à présent, m'étant trouvé pendant vingt trois jours de retraite en partant de Polozk avec l'armée du Comte de Vitgenstein devant et une nue de Cosaques deriere nous.

A présent que les Circonstances paroissent nous laisser plus de tranquillité je vais avoir l'honneur de faire connoître à votre Excellence la part qu'ont pris les Régimens Suisses aux combats qui ont eu lieu depuis le 15 octobre dernier et qui semble avoir placé nos troupes au rang de celles dont la réputation a le plus d'éclat.

Me trouvant le seul Colonel présent aux Drapeaux de notre armée, je crois devoir étendre le rapport que j'ai l'honneur d'adresser à votre Excellence aux faits qui concernent les trois autres Régimens.]

Depuis quelques tems les 1 et 2 Régimens campoient sur la gauche du camp de Polozk ; le 3<sup>e</sup> était à huit lieues de cette place sur l'extrême droite de l'armée, route de Vitepsk, où il étoit détaché, avec des Cuirassiers et le 3<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> des Lanciers Français. Le 4<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> formoit la garnison de Polozk avec une partie du 123<sup>e</sup>. L'on m'avoit confié le commandement de cette Place.

Le Maréchal de St-Cyr instruit que l'ennemi étoit en mouvement sur tous les points, fit renforcer le 15 octobre les détachemens qui éclairoient sa droite par le 11<sup>e</sup> d'infanterie légère et la Brigade de Cuirassiers du général Berkheim.

<sup>1)</sup> Oben Randbemerkung : 21 janv. 1813; transmis par extraits aux Cantons, le 25 janvier; et réponse à M. d'Affry le même jour.

En effet l'Ennemi fit une attaque sur ce point le 16 au point du jour, et parvint à repousser le 3<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> de Lanciers, puis se porta avec sept ou huit cents dragons et autant d'infanterie sur le 3<sup>e</sup> suisse qui couvrait la retraite des Lanciers. Dans cette circonstance le Rég<sup>t</sup> commandé par le chef de Bataillon de Graffenried eut un engagement très vif et très brillant, conteint l'ennemi par un feu de mousquetterie bien soutenu, permis par son opiniatre fermeté que les Lanciers eussent le tems de se rallier et il donna le tems au général Berkheim d'arriver avec le secours et de retablir le combat. La bonne conduite de ce Rég<sup>t</sup> dans cette affaire fut donnée de suite à l'ordre de l'armée.

Un bataillon de Grenadiers du 1<sup>er</sup> Rég<sup>t</sup> placé à trois quart de lieues en avant de l'armée pour observer la route, fut attaqué le 17<sup>e</sup> au soir par deux régimens d'infanterie Russe. L'Ennemi profitant de l'épaisseur des forêts et de l'obscurité de la nuit, ne fut reconnu qu'à la demi portée de pistolet et pour ainsi dire au milieu de nos rangs; là s'engagea un combat de plusieurs heures où chaque soldat ne brula pas dix cartouches. L'Ennemi fut reçu avec une fermeté héroïque sur la pointe des bayonettes et ces braves grenadiers ne se retirèrent qu'après avoir perdu la moitié des leurs, et le valeureux Capitaine Gilly de Lucerne qui commandoit le bataillon et qui reçut une balle dans la tête...<sup>1</sup>. Ce combat rappelle ceux de nos ancêtres, on le cite dans l'armée, et il a étonné amis et ennemis. Dans cette sanglante échaufforée on s'est battu avec la crosse de fusil, le sabre, etc., et dans l'obscurité il fallait se saisir et se reconnaître avant de s'entretuer.

Dès la pointe du jour le 18<sup>e</sup> octobre, l'ennemi déploya des forces considérables sur notre droite et l'attaqua vivement à plusieurs reprises, ces attaques furent repoussées vigoureusement et l'ennemi contenu, mais vers les quatre heures de l'après midi on le vit déboucher des bois sur notre gauche avec des forces très considérables et se jettar avec une nombreuse cavalerie sur le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Rég<sup>ts</sup> Suisses et 3<sup>e</sup>

---

<sup>1</sup>) 3 Punkte im Original.

Croatte. Les Suisses reçurent ces charges avec une intrepidité remarquable et les repoussèrent constamment ; mais à la Cavallerie, l'Ennemi faisoit incontinent succéder d'immenses masses de très bonne infanterie, et faisoit un feu continual d'artillerie, de sorte que cette brave brigade, forcée de se retirer, le fit en bon ordre au pas ordinaire et en combattant toujours, jusque dans les retranchemens de la Place de Polozk, où je les plaçoi de suite. Pendant cette affaire le 3<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> Suisses étoit rentré de son détachement et avoit été mis sous mon commandement. A peine placé au rempart avec l'artillerie et les voltigeurs de mon Rég<sup>t</sup>, qu'ils commencerent le feu le plus vif pour couvrir la rentrée des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> et pour contenir l'ennemi qui montoit à l'assaut. Ici il y eut un feu dont peu de militaires peuvent citer d'exemple, et l'ennemi repoussé laissa plus de quinze cents morts au pied des ouvrages. Dans cette circonstance une pièce de mon Rég<sup>t</sup> a tiré 99 coups sans interruption ; la nuit a séparé les combattans. Dans cette journée le 1 Rég<sup>t</sup> a perdu le Chef de Bat<sup>on</sup> Duliker de Lucerne, officier du premier mérite et qui s'étoit fait un honneur infini au combat de St-Euphemia en Calabre. Le Colonel de Castella et le chef de Bataillon Vonderweid de Seedorf ont eu leurs chevaux tués. Les 1 et 2 Rég<sup>ts</sup> ont fait dans cette affaire des pertes considérables en officiers et troupes. La journée du 19 octobre fut calme près de Polozk, on se battoit à trois lieues sur les derrières, sur la rive gauche de la Dwina. L'Ennemi étoit en présence à demi portée de Canon avec 40 à 45 mille hommes. Le Maréchal de St-Cyr prit ses mesures pour opérer un mouvement retrograde à l'entrée de la nuit, et en effet, dès les trois heures après midy les Rég<sup>s</sup> des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Divisions commencèrent en bon ordre. Le Général Comte Merle Commandant notre Division eut l'ordre de couvrir ce mouvement, et moi en particulier j'eus celui de ne quitter la place avec mon Rég<sup>t</sup> et Garnison, que quant l'armée entière, artillerie, bagages, en un mot quand tout auroit repassé la Dwina et de tenir jusqu'au dernier moment et jusqu'au dernier homme. Ce mouvement s'exécuta avec calme jusqu'à l'entrée de la nuit, où l'ennemi s'apercevant

par l'incendie de quelques Block Haus, qu'il étoit commencé, se mit en mouvement, et attaqua le Corps de la place sur divers points. Ce n'étoit que le prélude d'une attaque générale. Vers les huit heures soixante pièces ou obusiers de gros calibre jouoient sur la Place ! à huit heures et demi la Ville étoit allumée sur tous les points, et à neuf l'ennemi étoit aux Palissades et donnoit l'assaut sur trois points à la fois...<sup>1)</sup> Je le soutenois sur un point avec deux compagnies de Grenadiers et deux de Voltigeurs de mon Rég<sup>t</sup> et un Bat<sup>on</sup> du 11<sup>e</sup> leger ; le Colonel du 123<sup>e</sup> le soutenoit sur un autre et le Chef de Bat<sup>on</sup> Bleuler sur le troisième avec le surplus du 4<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup>. Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Rég<sup>ts</sup> ont soutenu constamment un feu fort vif et coopéroient à la deffense de la Place jusqu'à ce que l'ordre de mouvement leur ait fait suivre le mouvement retrograde. Réduit enfin à ma garnison j'ai soutenu encore plusieurs assauts où l'ennemi a fait des pertes immenses ; les ponts des fossés des ouvrages étoient obstrués par ses cadavres. Conformément aux ordres reçus, le Rég<sup>t</sup> a opéré sa retraite vers les trois heures du matin en bon ordre, en Colonne par sections : les compagnies d'Elite couvrant la retraite se battirent encore sur la place où l'ennemi se mettoit en bataille, et successivement de rue en rue jusqu'au fleuve que nous eumes de la peine à passer, parce que les ponts supérieurs en étoient rompus et déjà entraînoient celui qui étoit notre dernière ressource ; en outre la mitraille des pièces françaises placées sur la rive gauche de la Dwina sembloit rivaliser avec les obuses russes pour nous empêcher de rejoindre l'armée. Ce combat de nuit a duré environ dix heures sans intervalle, et j'ose le dire que mon Rég<sup>t</sup> y a montré une valeur et une opiniatreté qui a toujours appartenu aux troupes Suisses. Le feu d'artillerie le plus formidable, l'incendie de la Ville entière, la présence de plusieurs colonnes ennemis dans la ville même n'a pas intimidé mes braves Suisses un seul instant, et il n'y a pas eu une minute de confusion ni de désordre. Je dois faire une mention particulière à V. Exc. de la bravoure et des talents que

---

<sup>1)</sup> Wie oben.

le Chef de Bataillon Bleuler a montré dans cette circonstance, et dans toutes les occasions. Cet officier a eu son cheval tué sous lui dans cette affaire.

Je ne dois pas laisser ignorer à V. Ex., que le Maréchal de St-Cyr m'a fait l'honneur de se plaindre à moi, que les troupes suisses étoient trop braves et que quand elles étoient engagées, l'on ne pouvoit plus les séparer de l'ennemi, et c'est une vérité constante.

La retraite de notre Corps d'armée ne fut que d'une demi lieue pendant cette nuit mémorable, et le lendemain 20 octobre nous étions en position en bon ordre, et il y eut le soir une canonade sans autre résultats que quelques hommes et chevaux de tués.

Depuis cette époque jusqu'au 29 du même mois les Suisses n'ont pas été engagés ; le 29 nous eumes une petite affaire à Tschasniki, mais le 30 elle devint générale. Nous avions été rejoint par le 9<sup>e</sup> Corps pendant l'affaire. Dans cette circonstance comme dans toutes, nos Régimens ont montré valeur, ordre et l'aplomb militaire des meilleures troupes. Pendant toute cette retraite, par un temps affreux, par un froid qui tuoit chaque nuit beaucoup d'hommes, souvent sans nourriture et même sans eau, la constance et l'obéissance des soldats Suisses ne s'est pas démentie un moment !!!

[Je suis resté présent à mon Régiment jusqu'au 13 Novembre. Etant malade depuis plusieurs jours je résolue avec la permission du Général de Division de me rendre à Minsk pour m'y guérir, ce qui devenoit difficile au bivouac avec un froid de 23 degrée ; je ne pus y parvenir parce que l'ennemi y étoit. Or depuis cette époque le rapport que je ferai à V. Ex., sera le rapport de ce qui m'a été dit par les officiers de nos quatre Régimens.

Il semble que diverses raisons me privent de l'avantage de détailler à V. Ex. les combats de Borisow : à cette époque (27 et 28 Novembre) les quatre Régimens avoient environ six cents hommes sous les armes sur le point de Borisow même ; le mien en avoit 103 ; le surplus avait conduit des Prisonniers à Vilna et se trouvoit sous les ordres de Bleuler

à Smorgonie. Mais pour me servir d'une comparaison historique qui puisse bien faire connoître à V. Exc. le mérite des services rendues par les Suisses dans ces mémorables journées ; je ne craindrai pas de lui assurer qu'ils sont supérieurs à ceux que rendit le Régiment de Pfyffer à la retraite de Meaux !!!

Je désire fort, Mr le Landammann, que les circonstances me mettent dans le cas de rendre à V. Exc. un compte rendu verbal et plus détaillé et de lui faire connoître une infinité de traits qui montrent le caractère loyal et brave de nos Suisses.

Je prie V. Exc.....

Le colonel du 4<sup>e</sup> Rég. Suisse, officier de la légion d'honneur  
C. d'Affry].

c. Dank- und Glückwunscheschreiben des Landammanns an Oberst d'Affry d. d. 25. Jan. 1813. Veröffentlicht bei Maag, 391.

#### 4. Bericht v. Bataillons-Chef Du Fresne,

Kommandant des 1. Regiments.

Original in B. A. 626, p. 343. In gekürzter Abschrift als Beilage des Kreisschreibens des Landammanns vom 25. Jan. 1813 (s. ob. S. 166) erhalten in F. A. Chemises 1<sup>er</sup> févr. 1813 mit folgender Einleitung : « Déjà au mois d'août et en octobre les bataillons du 1<sup>er</sup> Régiment avaient montré tant de bravoure, que le 19 novembre quatorze officiers et sous-officiers obtinrent de l'avancement la croix d'honneur. Voici ce qu'ajoute le Lieutenant-Colonel commandant les bataillons de guerre de ce Régiment en date du janvier ».

[A son Exc. Mr le Landammann de la Suisse à Zurich <sup>1</sup>.  
Monseigneur.

J'ai l'honneur d'adresser à V. Exc. un état nominatif de Messieurs les Officiers des Bataillons de guerre du 1<sup>er</sup> Rég. Suisse pour lui faire connaître ceux qui sont présens sous

<sup>1)</sup> Oben Randbemerkung: 17 janv. 1813, repondu le 19 Commandant au dépôt à Plaisance eodem.

les drapeaux ; les morts de maladies pendant la campagne, les tués et blessés dans différentes affaires, les prisonniers de guerres et ceux dont on a aucune nouvelle<sup>1]</sup>.]

Votre Excellence apprendra [sans doute] avec douleur la destruction presque totale de ce bataillon, [dont les débris en sous-officiers et soldats forment aujourd'hui un détachement de 66 hommes, 21 sont à Mariembourg et le reste au dépôt général de Custrin. Je ne prévois pas qu'il en rejoigne plus d'une centaine des Hopitaux de l'armée, la pluspart d'entre eux sont blessés, ou ont les pieds, ou mains gelés]. Ce que nos compatriotes verront [cependant] avec satisfaction, c'est la conduite distinguée que le Régiment a tenue dans plusieurs combats, où il a donné les preuves de la plus grande bravoure, d'intrépidité et sangfroid, qui a été admirée non seulement par les généraux sous les ordres desquels il était, mais par une grande partie de l'armée. Il s'est particulièrement couvert de gloire aux affaires près de Pollotzk du 18 aout, du 17, 18, 19, 20 et 21 octobre, et le 28 novembre au pont de Borisow, où les corps Suisses ont protégé la retraite de la plus grande partie du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> corps. C'est à cette brillante journée, ou, succombant sous le nombre, la plupart d'entre eux ont préféré mourir sur le champ de Bataille que de se rendre. Toute l'armée [pleure et] regrette ces valeureux militaires, surtout ceux qui ont été témoins de leur bravoure et de leur dévouement.

Nous sommes dans la plus grande inquiétude sur le sort de Monsieur le Colonel Raguetly. Ce brave militaire a fait des efforts incroyables, malgré son grand age, pour se trouver partout, où l'honneur appellait son Régiment. Enfin exténué de maladie et de fatigue, il s'est vu forcé de se retirer sur les derrières de l'armée. Tout nous fait croire, qu'il s'est trompé de route pour arriver à Wilna, et que les Cosiques l'auront atteint dans la route<sup>2</sup>.

[Je prie, Monseigneur, d'agrérer l'assurance de mon Entier

---

<sup>1)</sup> Diese Liste geht voran.

<sup>2)</sup> Vgl. Maag, 322.

dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être de V. E. Le très humble et respectueux Serviteur

Le Commandant du 1<sup>er</sup> Régimt. Suisse  
C<sup>dt</sup> Du Fresne, Chef de B<sup>on</sup> <sup>1</sup>.

Marienbourg (darüber geschrieben von anderer Hand:  
vermuthlicht) le 2 janvier 1813].

---

<sup>1</sup>) Es folgt dann von demselben ein Bericht vom 3. Febr. 1813 aus Magdeburg. Jean Dufresne aus Vevey war mit seinem 3. Bataillon in Piacenza geblieben und hatte dann Anfang 1813 bei der neuen Formation des Regiments das Kommando des Kriegsbataillons erhalten, mit dem er nachher nach Bremen geschickt wurde. Hier wurde er am 14. Oktober 1813 verwundet. Schaller, Hist. des troupes suisses, 14, 99, 154, 156, 158, Maag, Gesch. d. Schweizertruppen in franz. Diensten 1813—15 passim.